

Estelle Moline & Dejan Stosic, *L'expression de la manière en français*, Collection « L'Essentiel français », Ophrys, Paris, 2016, 211 pages.

Habitué comme ils sont par la grammaire scolaire – gardienne de nombreuses catégorisations et définitions héritées de la rhétorique ancienne ou moderne – à placer la manière, tout comme le lieu et le temps, par exemple, au nombre des circonstances qui accompagnent le déroulement des procès dénotés par les prédicats verbaux, ou encore à voir dans presque tout adverbe en *-ment* un complément circonstanciel de manière et à interpréter comme une expression de la manière toute unité ou structure linguistique répondant à la question « comment ? », les lecteurs attendus de cet ouvrage récemment paru pourraient se demander : pourquoi un nouveau livre – le 27^e volume de la collection « L'Essentiel français » (Éditions Ophrys), sauf erreur – consacré à une notion dont tout le monde se sert couramment, sans hésitation, et aux formes qu'elle revêt ? Les auteurs du livre, tous deux universitaires, l'un, professeur en sciences du langage : Estelle Moline, l'autre, maître de conférences en sciences du langage : Dejan Stosic, ont pris en considération cette éventualité, veillant à ce que la structure générale du volume, la perspective dans laquelle sont placées les analyses menées au fil des divers chapitres, les explications qui accompagnent les choix opérés puissent offrir des réponses aux questions les plus ardues ou les plus insidieuses du public cible.

Sans doute l'organisation de la matière à l'intérieur des différentes sections du livre n'a-t-elle pas été un problème facile à résoudre, d'abord à cause de la confusion qui règne dans la quasi-totalité des ouvrages touchant de près ou de loin au sujet en ce qui concerne la définition de notions théoriques de base comme celle de *manière* ou bien de *complément circonstanciel*, ensuite à cause du nombre et de la variété des moyens d'expression dont le locuteur peut se servir, compte tenu du cadre énonciatif dans lequel se réalise la communication et du type de discours qu'il produit, afin de qualifier ou de caractériser le procès évoqué par telle ou telle prédication. Certes, l'intention de se montrer plus précis ou plus rigoureux dans les définitions oblige le chercheur à introduire des distinctions supplémentaires, soutenues avec des arguments solides et illustrées par des exemples clairs et convaincants, à recourir à des catégorisations et à proposer des classements dont il faut toujours expliquer le bien-fondé. Pour être persuasive, la démonstration doit être bien étayée ! Tout en demeurant accessible non seulement aux spécialistes, mais aussi aux lecteurs qui jettent parfois des regards curieux sur le fonctionnement multiple, divers et non moins

surprenant de la langue dans la communication interpersonnelle. Ce qui ne simplifie nullement la tâche des auteurs d'un tel ouvrage... Mais dans le cas présent, tout semble avoir été prévu, soigneusement pesé, traité de façon à éviter que les confusions relevées dans la littérature ne se perpétuent.

Forts de l'expérience accumulée au fil des années consacrées aux recherches dans le domaine (voir, entre autres, les contributions publiées par chacun des deux auteurs dans les revues *Langue Française* 159/2008, *Langages* 175/2009, *Scolia* 27/2013), Estelle Moline et Dejan Stosic distribuent judicieusement l'information rassemblée – au sein de laquelle les points de vue nouveaux viennent compléter, expliquer ou justifier et, parfois, corriger des positions théoriques connues depuis plus ou moins longtemps – dans cinq chapitres d'une teneur qui va d'une vingtaine de pages à une cinquantaine de pages, précédés d'une Introduction (pp. 11-16) et suivis d'une Conclusion (p. 183-195), qui remplissent parfaitement leurs fonctions respectives dans la structure d'un ouvrage scientifique, six pages de repères bibliographiques, ainsi qu'un Glossaire (p. 202-207) et un Index (p. 208-211) bien utiles aux lecteurs.

Avec le titre choisi pour leur volume, les auteurs sont tenus de placer leur recherche dans une perspective onomasiologique et de veiller à ce que cette perspective soit rigoureusement respectée depuis les pages de début, où la formule suivante explique le projet global : « [...] partant d'un concept sémantique, celui de manière, il s'agira de recenser les moyens – ou plutôt les types de moyens – dont on dispose en français pour l'exprimer. » (p. 12), jusqu'à l'une des premières pages conclusives, qui offre – enfin ! – la définition de la manière agréée par les deux chercheurs, suivie du commentaire transcrit ci-après : « Le principal avantage de cette définition est qu'elle émane directement de l'approche onomasiologique adoptée : elle peut donc s'appliquer à l'ensemble des moyens d'expression de la manière, quel que soit le niveau d'analyse dont ils relèvent. » (p. 184). Il est donc bien normal que le Chapitre I soit intitulé « Première approche de la notion de manière » (p. 17-49), que les chapitres II, III et V portent, respectivement, sur « L'expression grammaticale et syntaxique de la manière » (p. 51-96), « L'expression lexicale de la manière » (p. 97-142) et « L'expression morphologique de la manière » (p. 165-181), alors que le Chapitre IV traite de l'« Interaction entre manière lexicale et manière syntaxique » (p. 143-163). Ce qui nous semble, cette fois, astucieux – quoique sans contredire tant soit peu la bonne logique de l'organisation générale du contenu – c'est la structuration des sous-chapitres, que les auteurs distinguent – et marquent par des titres simples mais absolument révélateurs – à l'intérieur de chaque chapitre. Voici, à titre d'exemple, les sous-divisions du Chapitre I : 1. De la rhétorique à la grammaire ; 2. Difficultés posées par la notion

de complément circonstanciel de manière ; 3. La manière et autres notions ; 4. La manière, une catégorie ontologique ?

Transformant en un véritable argument l'assertion « Notre conception de l'expression de la manière en langue s'est élaborée à partir du modèle du complément circonstanciel de manière transmis par la grammaire scolaire. » (p. 17), le premier chapitre remonte le cours de l'histoire, jusqu'au IV^e siècle avant notre ère, pour nous rappeler le rôle capital d'Aristote dans l'établissement d'un ensemble de concepts généraux dont la présence – obligatoire dans tout discours prononcé par un locuteur voulant défendre son opinion – a fini par leur assurer, avec le temps, le statut de « topoï » ou « lieux communs » fondamentaux pour tous les discours bien construits, quel que fût le genre auquel ils appartenaient. D'autres moments s'inscrivent dans l'histoire du domaine, qui ont d'abord pour résultat de porter la manière au nombre des « circonstances » devant marquer de leur présence les schémas argumentatifs recommandés par différents rhéteurs, ensuite de souligner la nécessité d'un recensement des moyens linguistiques utilisés pour exprimer les diverses « circonstances » reconnues, enfin d'imposer que l'on introduise le « complément circonstanciel » dans la terminologie grammaticale, largement diffusée, par la suite, par la grammaire scolaire. Les auteurs du volume nous montrent cependant que l'énumération et la définition des « circonstances », ainsi que la définition du « complément circonstanciel » et l'identification de ses caractéristiques syntaxiques et sémantiques ne vont pas sans poser de difficultés. Lié apparemment à un mot interrogatif spécialisé, l'adverbe *comment* ?, le « complément circonstanciel de manière » est-il vraiment un « complément circonstanciel » prototypique ? Comme certains autres linguistes avant eux, Estelle Moline et Dejan Stosic répondent négativement à cette question. D'abord parce que, à la différence d'une « circonstance » comme le lieu ou le temps, qui représentent quelque chose d'extérieur au procès, la manière « ne saurait avoir d'existence indépendamment du procès qu'elle caractérise » (p. 22) ; ou bien, dans les termes d'autres linguistes que les deux auteurs citent ici, « elle est indissociable de l'événement », en tant que propriété, elle est « consubstantielle » au procès (*ibid.*). C'est par cela que s'expliquent d'ailleurs les « contraintes sémantiques très fortes qui régissent l'association d'un complément de manière à un prédicat verbal. » (*ibid.*). Ensuite, parce que les critères par lesquels on identifie d'autres « compléments circonstanciels » ne fonctionnent pas dans le cas de ce dernier : « [...] les spécificités syntaxiques des compléments de manière en regard des compléments dits circonstanciels reflètent l'inadéquation de la notion de circonstance pour caractériser la manière. » (p. 25) Et cette « inadéquation » fait renoncer à l'appellation de « complément circonstanciel de manière » aux deux auteurs, qui lui préfèrent celle de « complément de manière ».

Mais les difficultés d'ordre théorique relevées par les spécialistes ne s'arrêtent pas là, bien au contraire. D'une part, il y a des constructions qui expriment effectivement la manière et qui répondent d'ordinaire clairement à la question *comment ?*, mais qui, suivant la tradition grammaticale, ne figurent pas parmi les compléments de manière, situés toujours dans la dépendance syntaxique du prédicat de la phrase ; il s'agit soit d'un attribut facultatif, soit d'une « construction absolue », soit encore d'une épithète détachée, fonctions syntaxiques expliquées, toutes, comme des cas de « prédication seconde ». D'autre part, l'étiquette de complément de manière est souvent appliquée à des expressions adverbiales – et non seulement – qui sont en réalité des compléments d'instrument, de moyen, d'intensité, de comparaison, d'aspect..., et qui ne répondent pas même toujours à la question *comment ?* ou, au contraire, peuvent répondre non seulement à cette question, mais aussi à d'autres questions telles que *par quel moyen ?*,... Estelle Moline et Dejan Stosic défendent l'idée que parfois de pareilles valeurs principales déclenchent la valeur manière de façon supplémentaire, alors que d'autres fois, ce serait la valeur 'manière' qui déclenche de telles valeurs, en supplément. Pour cerner avec exactitude la valeur manière, les deux auteurs reviennent aux concepts limitrophes de qualité, d'intensité, d'instrument et de moyen, de quantité, essayant de voir ce qui les rapproche et ce qui les sépare les uns des autres. Au terme d'une analyse très fine de pas mal d'exemples construits et attestés – ces derniers, en provenance de la base textuelle Frantext –, ils identifient certaines caractéristiques sémantiques et syntaxiques qui peuvent servir à discriminer et à délimiter les cas limitrophes. Pourtant, dans la dernière sous-division du chapitre et surtout dans la vingtaine de lignes qui fixent, *en résumé*, les principales idées développées antérieurement, ils n'hésitent pas à rappeler le point de vue de plusieurs linguistes réputés suivant lequel la manière pourrait se voir attribuer le statut de « catégorie ontologique fondamentale, structurant à ce titre la cognition humaine. » (p. 49).

Ce premier chapitre s'achève sans qu'une (nouvelle) définition de la notion de manière soit formulée. Toutefois, un paragraphe placé juste avant le bref *résumé* mentionné, et dont nous citerons ici un court passage, nous prépare, en quelque sorte, à ce que sera cette définition, quand elle viendra, nous aidant en même temps à comprendre l'esprit dans lequel seront menées les analyses qui donnent leur poids aux chapitres suivants : « Il est cependant possible d'envisager la manière comme un *concept composite* reposant sur un *faisceau de paramètres qui l'activent* dans l'interprétation de nombreuses formes linguistiques, et sans pour autant remettre en cause son importance primordiale dans la structuration de nos connaissances. » (*ibid.*) (c'est nous qui soulignons.)

Le Chapitre II, l'un des trois chapitres consacrés à l'examen détaillé des principaux types de moyens linguistiques que l'on peut mobiliser pour exprimer la manière dans le discours, intrigue sans doute quelque peu le lecteur par son titre : « L'expression grammaticale et syntaxique de la manière » : pourquoi ces deux lexèmes adjectivaux – *grammatical* et *syntaxique* – coordonnés ? Les dictionnaires sont là pour nous apprendre que la *grammaire* se définit comme la « partie de la linguistique qui regroupe la phonologie, la morphologie et la *syntaxe* » et même que, « spécialement », c'est-à-dire dans un sens plus étroit, *grammaire* = *syntaxe*. (Dixel 2010, p. 845) (c'est nous qui soulignons). Estelle Moline et Dejan Stosic admettent qu'« il est parfois difficile de dissocier la grammaire et la syntaxe en raison de leurs relations étroites et ambiguës », mais tout de suite après, ils déclarent que les deux disciplines, qui « s'intéressent aux mêmes questions », ne les abordent pas « pareillement ». Les unités grammaticales, qui s'opposent aux « unités dites lexicales », « véhiculent des notions très générales et abstraites et ont pour rôle de structurer le contenu conceptuel [...]. Le niveau syntaxique, de son côté, exploite la combinatoire syntagmatique : les unités lexicales et grammaticales se combinent selon des règles spécifiques à chaque langue pour construire des significations plus complexes [...]. » (p. 51-52).

On peut hésiter à accepter d'emblée le titre mentionné, mais l'argumentation des auteurs oblige à reconnaître que ce qui est nommé *grammatical* n'est pas forcément *syntaxique*, et que « la manière met à profit aussi bien le niveau d'analyse grammaticale [avec les deux marqueurs grammaticaux spécialisés, *comme* et *comment*] que syntaxique [avec les types fort divers de compléments de manière qu'exploite le discours]. » (p. 52).

Les informations relatives aux morphèmes grammaticaux spécialisés dans l'expression de la manière, *comme* et *comment*, ne sont certainement pas très nombreuses, mais elles sont extrêmement utiles surtout pour ceux qui travaillent dans l'enseignement, plus précisément pour ceux qui enseignent le FLE. Les auteurs du livre attirent notre attention sur le fait que le français dispose de deux marqueurs spécialisés de ce genre, alors que les autres langues romanes n'en ont qu'un (la liste des formes citées en ce sens contient les hétéronymes espagnol, italien et portugais, mais ne dit rien au sujet du roumain), ce qui nous fait penser à la difficulté que doivent éprouver les apprenants non francophones à choisir – dans la traduction vers le français, par exemple – l'équivalent convenable, lorsqu'ils se trouvent devant un cas de scission comme celui-ci. Les deux morphèmes, *comme* et *comment*, dont le premier apparaît dans la langue au IX^e siècle, « sous différentes graphies » (*ibid.*), alors que le second – lié à la manière autant par son étymon que par le suffixe *-ment* – apparaît deux

siècles plus tard, fonctionnent dans des contextes aussi nombreux que variés, produisant des effets de sens fort divers. Les deux auteurs ne s'arrêtent ici que sur les emplois interrogatifs, exclamatifs et, dans une moindre mesure, comparatifs des marqueurs en question. Si, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, nous disent-ils, les deux mots pouvaient introduire une interrogation directe, en français contemporain, seul *comment* le permet. Cependant, n'oublions pas que, lorsqu'il apparaît dans ce genre de contextes, *comment* permet d'interroger sur une multitude de valeurs, et non pas seulement sur la manière. D'autre part, l'adverbe interrogatif et la réponse obtenue correspondent à des fonctions syntaxiques bien variées, et non pas seulement à la fonction de complément (facultatif ou obligatoire) de manière. À son tour, *comme* passe pour être spécialisé dans l'exclamation, mais les réalités de la communication courante montrent qu'à côté d'autres marqueurs tels que *que*, *ce que* et *qu'est-ce que*, *comment* est de plus en plus souvent utilisé en tournure exclamative. Enfin, dans la langue actuelle, seul *comme* – que les grammairiens traitent alors de conjonction de subordination ou d'adverbe subordonnant – peut être usité en tête d'une subordonnée comparative.

Si tels sont les moyens grammaticaux d'expression de la manière, les formes que cette notion revêt sur le plan syntaxique exploitent la combinatoire syntagmatique ; les structures syntaxiques qui peuvent remplir le rôle de compléments de manière sont nombreuses et de complexité variable, relevant parfois du phénomène de figement, se combinant souvent entre elles, entrant quelquefois en concurrence avec d'autres constructions capables d'exprimer, elles aussi, mais avec des nuances distinctes, la manière, demandant presque toujours aux analystes de recourir à des opérations de discrimination bien délicates. L'inventaire des compléments de manière incidents aux prédicats verbaux comprend des adverbes en *-ment*, mais aussi des adverbes qui n'ont pas de suffixe, comme *vite* ou *bien*, des adjectifs invariés, des locutions adverbiales ou divers syntagmes prépositionnels, des propositions comparatives ou encore, quoique plus rarement, des propositions consécutives et finales, enfin des formes gérondives et infinitives.

Estelle Moline et Dejan Stosic précisent : « Les compléments de manière caractérisent prototypiquement des prédicats verbaux agentifs non transitionnels » (p.90) ; cependant, il est également possible qu'ils viennent modifier d'autres classes de verbes. Les chercheurs observent que ces compléments doivent nécessairement être compatibles au point de vue sémantique avec le verbe dont ils dépendent syntaxiquement ainsi qu'avec les arguments/actants de ce verbe. Ce critère de compatibilité sémantique doit jouer chaque fois que l'on se trouve devant un possible complément de manière, car les critères identificatoires bien connus : la possibilité de répondre à une

interrogative introduite par l'adverbe *comment*, le clivage par *c'est... que*, l'inclusion dans la portée de la négation, ne sont pas vraiment discriminants.

Rappelons aussi que l'un des moyens d'expression de la manière que nous venons de citer – l'adverbe de manière ou adverbe en *-ment* – peut spécifier non seulement des prédicats verbaux – autrement dit des « procès » ou des « états » –, mais aussi des adjectifs qualificatifs et, dans une moindre mesure, des adverbes, en d'autres termes la « qualité », enfin, de façon marginale, un élément nominal, autre image de la « qualité ».

Pour important que soit chacun des chapitres de l'ouvrage discuté ici, celui qui contribue le plus à l'élaboration d'une nouvelle définition de la notion de manière est, à notre avis, le III^e. Consacré à « l'expression lexicale de la manière », il traite des items lexicaux – verbes, noms (généraux et spécifiques), adverbes « non construits » tels que *bien, mal, ainsi, vite* – qui ont la capacité de « coder la manière dans leur sens lexical. » (p. 97-98). Analysant les définitions lexicographiques d'un nombre considérable de verbes « qui impliquent par leur sens même l'idée de manière », les auteurs du livre parviennent à nous convaincre de « la nécessité d'envisager [cette notion] comme une valeur composite résultant de la présence dans le sens de ces lexèmes d'éléments sémantiques plus élémentaires susceptibles de déclencher l'interprétation de manière. » (p. 97) (c'est nous qui soulignons). Ainsi, par exemple, environ 150 verbes de déplacement □ *arpenter, boiter, cabrioler, claudiquer, courir, galoper, grimper, marcher, nager, patiner, ramper, traîner, voler...* – sont qualifiés de « verbes de manière de déplacement », parce qu'un petit nombre d'« éléments sémantiques plus élémentaires » (la formule n'est-elle pas un peu vague?) – inscrits dans leur sens lexical (un ou deux paramètres activés, du type VITESSE, ALLURE, FORME DU DÉPLACEMENT, INSTRUMENT, MILIEU... (p. 103)) –, déclenchent la lecture manière, contribuant à diversifier la réalisation du déplacement, à spécifier l'occurrence en question du procès dénoté par le verbe choisi. Une relation sémantique très étroite unit une partie des verbes cités au verbe général et neutre *se déplacer*, dont ils sont des « troponymes » – selon la terminologie de G. Miller et C. Fellbaum –, alors que d'autres unités sont liées par le même type de relation à *marcher*, lui-même « troponyme » de *se déplacer*. Comme on peut le voir, la « troponymie » rend compte du « pouvoir structurant de la manière au sein du lexique verbal » : des paradigmes s'organisent au niveau de ce vocabulaire, qui sont « constitués d'un terme neutre (*i.e.* non marqué) et de plusieurs termes qui n'en diffèrent que par une composante lexicale spécifiant la manière. » (p. 118-119).

Une relation comparable, dite d'hyponymie/hyperonymie, s'établit, avec des résultats analogues, au niveau des noms de

manière : les noms généraux de manière – *manière, façon, mode* – apparaissent « comme hyperonymes de plusieurs autres termes plus spécifiques qui, eux aussi, peuvent être considérés comme codant le sens de manière. » (p. 134).

Dans le discours, éléments lexicaux et éléments syntaxiques se combinent de diverses façons, permettant parfois l'apparition d'un véritable cumul de moyens linguistiques mobilisés pour exprimer la manière, mais obéissant toujours à des rapports intimes de nature sémantique et syntaxique qu'il faut savoir déceler. C'est ce qui explique l'existence, dans le livre discuté, d'un chapitre distinct – le quatrième –, consacré à l'examen du comportement des compléments de manière au sein d'une approche lexico-syntaxique qui prend sa source dans une théorie de Ludo Melis sur les circonstants et la phrase lancée il y a plus de trente ans.

Pour Estelle Moline et Dejan Stosic, les compléments de manière relèvent de la catégorie des « actants » – définis par la propriété de prévisibilité et par la propriété de co-détermination de sens – ou, le plus souvent, de la catégorie des « circonstants », « sélectionnés par le verbe, mais, à la différence des « actants », [incapables de co-déterminer] le sens du verbe. » (p. 144). En tant qu'actant, le complément de manière est sélectionné par le verbe, mais il co-détermine en même temps le sens du verbe (voir l'exemple *Je vais bien*). Tel n'est pas le cas des compléments de manière qui relèvent de la catégorie des circonstants : quand ils ont ce statut (voir l'exemple *Je conduis bien*), « une relation unilatérale [va] du verbe au complément. » (*ibid.*). En tant que circonstants, ces adjoints peuvent appartenir soit à la sous-classe des « compléments d'attitude » – sélectionnés par le verbe seul ou par le verbe et ses arguments/actants conjointement –, soit à celle des « compléments instrumentaux » ou à celle des « compléments aspectuels », soit encore à la sous-classe des « compléments sémiématiques », caractérisée, comme l'ensemble du matériau lexical, « par une grande hétérogénéité sémantique et distributionnelle. » (p. 145-148).

Le dernier chapitre, le V^e, nous rappelle que le sens de manière peut être également construit par des moyens morphologiques, plus précisément par l'emploi du suffixe adverbial *-ment*, assez rarement par l'emploi des « éléments formants » *bien-*, *mal-* (*mau-*) et *mé-*, enfin par l'emploi de certains affixes comme *-et(er)*, *-ot(er)*, *-ill(er)*, *-ass(er)*..., qui contribuent surtout à former des verbes dérivés. Des lexèmes verbaux tels que *courailer*, *flânocher*, *traînasser*, *trotliner*, *voleter*..., auxquels s'ajoutent quelques rares noms et adjectifs construits avec les éléments morphologiques mentionnés, nous montrent à quel point évaluation et manière sont proches. Voici comment expliquent les deux auteurs du livre le passage de l'évaluation à la valeur manière, dans le cas des verbes obtenus par affixation : « Quelle que soit la

valeur obtenue par l'ajout d'un suffixe évaluatif à une base verbale, l'évaluation indique un certain écart entre le procès qui est dénoté par la base et celui dénoté par le dérivé, ce dernier étant généralement interprété comme non-conforme au premier [...]. » (p. 178). Les causes de la « non-conformité par rapport à la représentation prototypique du procès » peuvent être variées, mais, quelles qu'elles puissent être, le procès – en fait, son mode de déroulement – s'en trouve affecté, modifié. Et la (nouvelle) particularité acquise se laisse interpréter en termes de manière.

Au bout d'un parcours qui fait repasser au lecteur une bonne partie de sa grammaire avant qu'il ne reçoive la récompense attendue, la Conclusion vient offrir, dans un encadré, la nouvelle définition de la notion de manière, suivie d'un certain nombre d'explications sans doute utiles mais surtout fort intéressantes parce qu'ouvrant des pistes de recherche assez prometteuses aux esprits curieux qui avaient pu ignorer jusqu'ici les aspects les plus incitants mis en vedette ou simplement suggérés par les auteurs : « La manière est une valeur sémantique complexe, incidente à un élément support, élaborée par des moyens lexicaux, syntaxiques, morphologiques, grammaticaux ou prosodiques et qui consiste en la diversification d'un procès, d'un état ou d'une qualité par une spécificité qualitative. » (p. 184). Bien-fondée et porteuse d'une réelle valeur opératoire nous semble aussi l'idée que la manière intervient « à deux niveaux d'abstraction différents », ce qui permet de parler, d'une part, « de *la manière au sens large du terme* », d'autre part, de « *la manière au sens restreint du terme*. Au niveau d'abstraction le plus élevé, la manière correspond à un concept extrêmement général qui regroupe une grande diversité de valeurs relevant d'un niveau d'abstraction inférieur. » (p. 189-190). Ainsi, beaucoup de compléments exprimant l'instrument, le moyen, la comparaison, l'intensité, ou même la spatialité et la temporalité se laissent interpréter en termes de manière. « La manière au sens restreint du terme apparaît à un niveau d'abstraction inférieur et s'oppose directement aux autres valeurs relevant de la manière au sens large du terme (moyen, instrument, comparaison, etc.) [...]. » (p. 191). D'autres commentaires viennent enrichir la présentation de la notion de manière qui s'adressent aux chercheurs autant qu'aux étudiants et aux enseignants de français langue maternelle ou de FLE. Ces derniers ont l'avantage de trouver sur place, grâce au Glossaire final, la définition d'un certain nombre de termes sur l'interprétation desquels ils peuvent hésiter : *actant*, *agent*, *prédicat agentif (transitionnel/non transitionnel)*, *télicité*, *proforme*... Pourtant, la présence, à la fin du livre, de cet instrument utile avant tout aux lecteurs qui n'ont pas une formation en sciences du langage ne garantit pas toujours la compréhension rapide, correcte et complète de la pensée des auteurs de l'ouvrage. Un bon exemple nous est fourni, nous semble-t-il, par

le cas du terme *actant* lui-même, dont l'explication fournie par le Glossaire ne coïncide pas en tous points avec ce qu'on lit au début du IV^e chapitre, à la page 144. Le second instrument que les auteurs ont eu la bonne idée de mettre à la disposition des lecteurs, l'index situé à la fin du volume, remplit avec succès sa mission de « guide » assurant au public cible un accès thématique à la matière de l'ouvrage.

Que le destinataire collectif de ce travail de qualité veuille bien se convaincre donc personnellement du grand profit scientifique qu'on peut tirer d'un livre honorant la collection « L'Essentiel français ».

Alexandra Cuniță
Université de Bucarest, CLCC
sanda.cunita@gmail.com